

Le mobilier urbain, un outil de convivialité urbaine

Au-delà de leurs réponses fonctionnelles, les équipements de la rue, porteurs de lien social, participent également à la mise en place d'espaces de partage et d'hospitalité.

Le mobilier urbain se décline aujourd'hui sous de multiples formes : au gré des catalogues, on trouve ainsi des équipements de repos (chaises, bancs, banquettes...), des produits contribuant à la propreté de la ville (corbeilles, conteneurs enterrés...), des objets liés à la circulation et à la signalisation automobile et piétonne (panneaux, bornes...), des matériels d'information et de communication (panneaux électroniques, panneaux d'affichage...), d'autres destinés au fleurissement (bacs, jardinières, suspensions...), ou à la protection des plantations (corsets, grilles...), des accessoires d'éclairage public, des fontaines... Cer-

tains mobiliers peuvent même être multifonctionnels, à l'image des bancs/jardinières, ou des abris, supports d'information.

Prolonger l'espace de vie.

Les «équipements de la rue» se caractérisent avant tout par leurs capacités fonctionnelles, leur esthétique, leur durabilité et leur confort (dans ce dernier cas lorsqu'il s'agit de mobilier de repos). «Tout le travail du plasticien consiste à rassembler l'ensemble de ces fonctions et à les rendre identifiables, avec, néanmoins, une difficulté majeure : le mobilier urbain ne doit pas être considéré comme un objet exclusivement technique. Il doit égale-

ment contribuer à ce que l'espace extérieur soit ressenti comme une prolongation de l'espace de vie intérieur, cette approche étant toutefois plus facile, explique le designer Marc Aurel, lorsqu'on travaille sur le mobilier urbain d'un parc que sur celui d'un espace public de type voirie».

Partages et rencontres.

Au-delà de l'objet, le mobilier urbain se définit par son rôle dans la ville. Il a pour vocation de faciliter la vie des citoyens et devient un véritable outil d'aménagement à la disposition du concepteur d'espaces publics. «Son ambition consiste alors à faire en sorte que les personnes

fréquentant ces espaces vivent en harmonie avec leur environnement, chaque objet ajouté à un lieu créant un nouveau système» explique Michel Péna, architecte paysagiste. La question de l'implantation du mobilier urbain est donc primordiale. Elle doit s'effectuer avec cohérence, tenir compte de l'existant et ne pas entraver la fluidité des divers cheminements (autos, piétons, deux roues). Le positionnement d'un mobilier et son agencement avec les autres équipements permettent leur bon usage tout en favorisant les rencontres et le partage de l'espace public. C'est notamment le cas du banc, objet emblématique de la grande famille des mobiliers ur-

De l'importance de la matière

L'utilisation de telle ou telle matière dans la fabrication d'un mobilier urbain conditionne en grande partie son «adoption» par les usagers.

Avant d'être tactile, le premier contact qu'éprouve l'utilisateur avec les matériaux utilisés pour la fabrication d'un mobilier urbain est visuel, donc esthétique. Il peut «attirer» et même «séduire» (ou non!) l'utilisateur, selon ses propres perceptions. Ce n'est qu'une fois entré en contact «physique» avec l'équipement lui-même que ses autres sens vont s'éveiller. Il s'agira essentiellement du toucher, mais aussi de... l'odorat. Là encore, le ressenti est subjectif et fonction des réactions

propres à chacun d'entre nous. Ce même ressenti va aussi dépendre des conditions climatiques de l'instant. Ainsi, le métal **1**, la fonte, l'acier ou l'aluminium de même que la pierre **2** réagissent fortement en fonction des températures ambiantes. Leur utilisation nécessite par conséquent un «savoir» indiscutable de la part des designers et des fabricants qui doivent jouer tantôt avec leur froideur, tantôt avec leur chaleur suivant les périodes de l'année et les latitudes où l'on se trouve. Les matières composites ou les équipements construits à partir de matériaux recyclés apportent également des réponses satisfaisantes de même que les matériaux comme le bois **3** ou le plastique.



1 BICOBAE



2 AREA



3 ACHROPOSE

Le banc, emblème de lien social

Sans lui, l'espace public ne serait pas tout à fait ce qu'il est. Vecteur indiscutable de la convivialité urbaine, son « efficacité » dépend néanmoins des formes qu'il peut revêtir.

Dès l'origine, le banc a été pensé pour un usage collectif. Symbole d'échanges et de rencontres, il constitue un point de halte passagère, de ralliement momentané et se décline aujourd'hui selon d'innombrables modèles : canapé, fauteuil, chaise longue, siège, avec simple ou double assise, avec ou sans dossier central, les formes « banquettes » étant les plus appréciées des plus jeunes pour s'asseoir à différentes hauteurs ou en face à face **1**, les modèles avec dossier incliné - type chaise longue - invitant à prolonger la pause. Ainsi, avec le concept « Phonèmes », conçu par Vincent Bécheau et Marie-Laure Bourgeois, le banc crée, à lui seul, un lieu de rencontres propice au jeu et à la rêverie **2**. Mais il lui arrive aussi, comme c'est malheureusement le cas ces dernières années, de souffrir d'une réputation pas forcément très enviable lorsqu'il est proposé avec des accoudoirs entre chaque place afin d'éviter tout risque de réquisition prolongée par des jeunes ou des personnes sans domiciles fixes. Il devient alors le symbole d'une politique sociale de la ville quelque peu anti-conviviale...



1
© YH



2
© BÉCHEAU ET BOURGEOIS

bains. C'est dans ce sens qu'ils peuvent être considérés comme un vecteur de lien social.

Un univers trop normatif.

Dans son dernier ouvrage « Objets Urbains, vivre la ville autrement », Sophie Barbaux, paysagiste, souligne la nécessité de retrouver un espace public plus convivial : « Univers trop fréquemment normatif, la ville doit redevenir un lieu de partage. Deux dimensions qu'elle a perdues. Pour réussir cette mutation, le mobilier urbain est un élément clef de sa transformation, porteur de nouvelles fonctions et de nouvelles orientations de notre société ».

■ Yaël Haddad

Bien planter pour mieux s'approprier

Si la qualité et la pertinence de ses équipements font d'un espace public un vecteur de lien social, encore faut-il qu'ils soient correctement « orchestrés ».

L'orientation d'un site par rapport au soleil et aux vents dominants de même que son environnement immédiat sont des critères essentiels que l'aménageur doit prendre en compte afin d'en assurer la réussite. La composition des différents équipements doit être également une préoccupation partagée par l'ensemble des acteurs intervenants sur le domaine public. C'est en effet leur agencement qui permettra non seulement l'intégration de l'aménagement dans le site, mais aussi son

appropriation par les usagers. La relation entre les différents mobiliers crée une ambiance propre au lieu, rendant possible (ou difficile!) le contact entre les individus dans l'espace partagé ainsi défini **1**. On trouve aujourd'hui des compositions qui s'avèrent ainsi de véritables prolongements des pièces à vivre de la maison. Néanmoins, les aménagements les plus simples sont aussi les plus appréciés. Exemple : les chaises non fixées au sol que l'on peut installer à sa guise, comme au jardin du Luxembourg à Paris **2**, constituent aux yeux de nombreux parisiens le must de la convivialité en matière de mobilier urbain.



1
© YH



2
© SEMI-G. LUOTTE